

Règlement particulier des épreuves

Championnat départemental M 20 masculin / féminin



Saison 2018/2019

Esprit du championnat

L'objectif de ce championnat est de faire participer des équipes de jeunes qui ne répondent pas aux critères d'engagement du championnat régional (nombre de joueurs, capacité de déplacement, mixité ...).

Ainsi les règles définies dans ce règlement sont orientées de manière à ouvrir et encourager la participation aux compétitions à un public jeune le plus large possible.

Type de championnat

Autorité organisatrice : Comité de l'Eure de volley

Forme de jeu : 4x4, sur terrain de dimensions 8x8 mètres

Genre : Mixte (la mixité est autorisée mais pas obligatoire, il est donc possible de présenter une équipe totalement masculine ou totalement féminine)

Calendrier : de 8 à 10 journées s'étalant de novembre à juin

Jour des rencontres : Samedis après-midi, ouverture du gymnase à 13h30, début des matchs à 14h30, fin des matchs aux alentours de 17 heures. Les samedis concernés seront ceux où se déroule le championnat régional M17

Lieux des rencontres : A tour de rôle, dans les GSA du département de l'Eure ayant engagé au minimum 2 joueurs dans ce championnat

Equipes

Type de licences autorisées : Licences FFvolley uniquement. Les joueurs doivent posséder une licence COMPETITION VOLLEY BALL. Les entraîneurs doivent être licenciés mais il n'y a pas d'obligation quant au type de licence

Catégories d'âge : M15 et M20 (les équipes pourront être composées d'un mélange des catégories d'âge M 20 , M 17 et M 15)

Surclassement: Obligatoire pour les M17 et M15

Pas de restriction sur le nombre d'équipe maximale par GSA. A l'inverse, il est également possible pour un GSA de présenter une équipe partielle qui sera complétée par des joueurs issus d'autres GSA

Formule sportive

Les journées se déroulent sous forme de plateaux.

En fonction du nombre d'équipes engagées, des poules de niveaux pourront être créées par les organisateurs, en concertation avec les GSA.

Le GSA recevant définit la formule sportive en fonction de la nature et du nombre d'équipes présentes. Au-delà de 7 équipes présentes, il n'est pas recommandé que chaque équipe rencontre toutes les autres, au risque que la journée finisse trop tardivement.

Chaque journée devra se conclure par un classement des équipes présentes.

Matchs

Par défaut les matchs se jouent en 1 set de 25 points avec 2 points d'écart. Des contraintes organisationnelles (manque de temps...) peuvent justifier de jouer des matchs en 21 points voire 15 points.

Chaque équipe a droit à 2 changements et 2 temps morts techniques par match (pas de temps morts réglementaires à 8 et 16 points).

La hauteur du filet est définie à 2,30 mètres

Les équipes qui ne jouent pas arbitrent

Obligations du GSA receveur

Mise à disposition du matériel de match : 3 terrains avec mires et délimitation au sol, au minimum 20 ballons homologués par la FFvolley

Mise à disposition du matériel d'arbitrage : 3 sifflets hygiéniques, feuilles de papier et stylos en nombre suffisants pour compter les points

Définition de la formule sportive de la journée

Renvoi des feuilles de match correctement complétées au comité de l'Eure de volley dans les 5 jours qui suivent la journée. Les feuilles sous forme de scan sont acceptées. Les annexes 1 (composition des équipes) et 2 (matchs et résultats) sont à compléter et renvoyer.

L'utilisation de la feuille de match électronique est interdite car impossible en 4 x 4 pour l'instant.

Trophées

Deux trophées sont définis pour hiérarchiser et récompenser les équipes :

- Trophée participation : chaque équipe présente gagne 4 points, une équipe incomplète (3 joueurs) gagne 3 points, une équipe absente gagne 0 points
- Trophée sportif : chaque journée se conclue par un classement. Le 1^{er} gagne 10 points, le 2eme gagne 9 points, le 3eme gagne 8 points...

Le comité de l'Eure de volley tient à jour un fichier qui reporte pour chaque équipe les points gagnés lors de chaque journée

Devoirs d'accueil et de formation (DAF)

Aujourd'hui, la participation à ce championnat ne donne droit à aucun point DAF.

Ce n'est pas l'objectif de ce championnat.

Cependant, en fonction de la participation, nous proposerons et étudierons avec la ligue régionale de quelle manière cela pourrait être envisager la récompense à la participation sous forme de points DAF, puisque les règles de ce championnat sont justement définies de manière à encourager la pratique des jeunes.

La réception d'un plateau ne donne droit à aucun point DAF.

Engagement

Coût de l'engagement : 30 € par GSA quelque-soit le nombre de joueurs et d'équipes

Engagement : avant le 10 novembre 2018. Il est possible pour les GSA d'engager soit des joueurs soit des équipes. Les organisateurs composeront des équipes avec les joueurs issus de GSA différents. Dans la mesure du possible, ces équipes resteront constantes tout au long du championnat.

Tout GSA affilié à la FFvolley peut engager une équipe ou des joueurs dans ce championnat.

Ils sera possible d'accueillir, dans la limite des places disponibles, des équipes de départements limitrophes.

En tous cas, les tournois ne se dérouleront que dans des clubs de l'Eure.